

Dépôt à la Bibliothèque nationale  
du Canada et du Québec,  
2<sup>e</sup> trimestre 1985  
ISSN 0831-6465

## Valoriser la médecine familiale

*Editorial..*



© Photo: Le Médecin du Québec

Dr Marc-André Asselin

**I**l y a déjà plus de dix-huit mois que la Fédération et votre association insistent sur la nécessité de revaloriser la médecine familiale au Québec. Bien sûr, le manque de relève, le désintéressement des étudiants en médecine pour notre profession, le choix du privé que font plusieurs d'entre nous et la pénurie d'effectifs nous inquiètent et constituent des motifs en soi de poursuivre sur notre lancée.

Depuis quelques années, je suis retourné, par intérêt d'abord et par la suite par passion, dans notre histoire commune qui est celle de l'Association des médecins omnipraticiens de Montréal. Ce voyage dans le temps m'a convaincu que non seulement notre profession avait besoin actuellement d'être valorisée, mais que nous aussi nous avons souvent individuellement un besoin impérieux d'y réfléchir.

Pendant que les praticiens des années 1960 se sont battus sans gêne aucune, même à forces inégales face à leurs opposants de l'époque, qui ressemblaient, entre parenthèses, étrangement à ceux de 2010, je me demande si nos réactions individuelles et collectives d'aujourd'hui ne manquent pas de cran, de hardiesse et de courage.

Le complexe du résident? Le complexe de celui ou celle qui n'était pas assez bon pour devenir spécialiste? Doutons-nous de notre valeur comme professionnels et comme médecins? Sommes-nous convaincus que nous exerçons un extraordinaire métier, difficile il est vrai, mais combien valorisant et respecté? Souvent, je m'attriste devant

certaines de nos réactions timorées dont nous n'avons rien à tirer.

La Fédération travaille actuellement sur le renouvellement de notre entente générale qui est échue depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010. Tout est en place pour que cette rencontre avec le ministère aboutisse enfin à une véritable amélioration de nos conditions de travail. Formation des étudiants, organisation des soins, travail multidisciplinaire et rémunération sont au centre des discussions. Ne pensons pas que cela sera facile, sûrement pas, mais ne pensons pas non plus qu'un règlement partiel de l'un ou l'autre des thèmes sera suffisant.

Êtes-vous conscients de votre valeur?

Si vous croyez ne valoir qu'une Chevrolet 1975 au lieu d'une Mercedes 2010, je pense qu'il sera impossible de gagner cette dure bataille. Je suis certain que vous valez la seconde sans aucune hésitation et qu'il est temps de le dire haut et fort.

Le projet des omnipraticiens du Québec, toute affiliation confondue, a besoin de votre hargne et de votre fierté pour conduire ce magnifique projet à bon port et nous espérons que vous répondrez *présent* lorsque le moment viendra.

C'est un rendez-vous pour tous les battants avec la conviction de voir les choses enfin changer.

Dr Marc-André Asselin  
Président

# Sommaire

	PAGE
<b>ÉDITORIAL</b> .....	1
Le responsable local de formation à l'AMOM .....	3
Un rôle pour l'Association dans le cadre des GMF et des CR .....	4
1961-2011... 50 ans de notre histoire. ....	5
Bienvenue à nos nouveaux membres! .....	6
Élections à l'AMOM. ....	7
Vive la messagerie électronique... ..	7
Nouvelle procédure pour transmettre ou modifier votre adresse de courriel .....	8
Cinquième tournoi de golf des fédérations médicales .....	9
Les médecins en fin de carrière... quelques nouvelles .....	10
Colloque annuel des délégués 2010 .....	11
Les activités du comité des statuts. ....	12
Offres d'emploi .....	12-14
Délégués de l'AMOM 2009-2010 .....	15
Assemblée générale annuelle. ....	16

## **L'OMNI VOUS PUBLIERA**

L'OMNI est un bulletin d'information  
et d'échange d'opinions

Écrivez-nous, nous vous publierons

Envoyez vos textes à

**I'AMOM**

(info@amom.net)

1440, rue Sainte-Catherine Ouest - bureau 1000  
Montréal (Québec) H3G 1R8

Téléphone : (514) 878-1911

Télécopieur : (514) 878-2608

Site Internet : <http://www.amom.net>

# Le responsable local de formation à l'AMOM

**Q**ui est-il et quelle est sa fonction? Plusieurs ne savent pas y répondre. Nous allons tenter dans cet article de clarifier son rôle.

Il s'agit obligatoirement d'un omnipraticien membre de notre association. Il a spontanément manifesté de l'intérêt pour la formation ou il a été désigné par l'exécutif de son hôpital ou de son centre de soins. Il a été choisi par ses confrères de la clinique ou de sa localité. Autant de scénarios possibles que de responsables locaux.

Ils sont les piliers de la formation, les liens avec la base. On en compte près d'une centaine et ils représentent environ deux mille omnipraticiens montréalais. Ils se rapportent aux responsables régionaux de l'AMOM qui eux, se tournent vers la direction de la formation professionnelle de la FMOQ. L'Association, bénéficiant d'un agrément parapluie de la Fédération, peut recommander l'octroi de crédits lors de la tenue d'activités de formation, mais c'est la FMOQ qui les accorde.

Quant à son rôle, vous réaliserez qu'il est multiple et important;

- ❑ Il recueille, analyse et évalue les besoins de formation exprimés par ses confrères ou par des organismes responsables. Il doit être à l'écoute des besoins des omnipraticiens.
- ❑ Il planifie et développe des activités de formation qui répondent à ces besoins, tout en respectant l'approche méthodique.
- ❑ Il s'assure du respect du code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu.
- ❑ Il soumet une demande de crédits en décrivant les objectifs éducatifs de façon appropriée. Toutes les demandes devront obligatoirement nous être acheminées par voie électronique d'ici la fin de l'année 2010.

- ❑ Il agit souvent à titre de modérateur de l'activité à laquelle vous participerez. Il sera alors temps de lui exprimer vos besoins futurs de formation.

- ❑ Il recueille et nous fait parvenir la compilation des évaluations et des commentaires post activité, ainsi que la liste des participants pour l'octroi des crédits.



D<sup>r</sup> Daniel Rouette

© Photo : Le Médecin du Québec

Dans le but d'améliorer la qualité de la formation à Montréal, l'AMOM procédera, cet automne, à une consolidation de son réseau de responsables locaux en resserrant ses critères d'admissibilité pour agir à ce titre. En effet, pour des raisons d'efficacité et de conformité, seuls les médecins qui auront participé à une formation spécifique seront autorisés à soumettre des demandes de crédits. Tous les responsables locaux faisant actuellement partie de notre réseau seront rapidement rejoints à cet égard.

Le responsable de formation joue donc un rôle capital dans l'évaluation des besoins de formation des omnipraticiens de sa région ainsi que dans la planification d'activités pouvant les satisfaire. La consolidation du réseau des responsables contribuera à maintenir la conformité et la qualité de la formation à Montréal.

D<sup>r</sup> Daniel Rouette  
Responsable régional de formation  
AMOM

# Un rôle pour l'association dans le cadre des GMF et des CR

**L**e 3 juin dernier, l'Association des médecins de Montréal organisait un *focus group* réunissant des médecins responsables de différents milieux de pratique à Montréal (Groupes de médecine familiale : GMF, cliniques réseau : CR et certaines ayant le double statut : GMF-CR) pour connaître les problèmes et les difficultés qu'ils vivent sur le terrain quant aux quatre points suivants : les aspects administratifs du travail avec les infirmières, l'informatisation, les budgets et d'éventuelles attentes relativement à une implication possible de l'AMOM.

On constate que plusieurs problèmes sont communs dans les différents milieux, mais d'autres, plus spécifiques. Il est évident que la lourdeur de la tâche nécessaire à l'organisation représente un fardeau pour les médecins responsables.

Dans les GMF, la procédure d'embauche d'une infirmière est très lourde et les médecins se disent peu impliqués dans le processus de sélection. Le remplacement en cas d'absence prolongée doit être assumé par le réseau, mais cela ne semble pas être fait rapidement dans tous les CSSS. L'adaptation de leur travail dans une clinique médicale est parfois plus difficile. Pour les cliniques-réseau, la clinique étant l'autorité fonctionnelle et administrative pour les infirmières, cet aspect n'apparaît pas problématique.

La gestion des budgets semble aussi manquer de souplesse et de transparence. Chaque clinique se sent isolée et a difficilement accès à ses soldes de fonds. Les GMF et les CR fonctionnent complètement différemment, ce qui complexifie la gestion pour les médecins.

L'informatisation est un autre dossier important qui a été discuté lors de cette réunion. Encore là, il ne semble pas y avoir de plan commun, chaque clinique s'informatise, mais on passe à côté du concept d'origine qui était de changer le fonctionnement en

silos et d'établir un réseau... Peu de cliniques ont des liens pour l'imagerie médicale, les résultats de laboratoire ou les dossiers informatisés provenant d'autres milieux. Les résultats nous parviennent sous forme papier et doivent être numérisés!



D<sup>re</sup> Francine Léger

Le dernier volet de la réunion a permis d'obtenir le point de vue des participants quant à une possible implication de l'AMOM et de la FMOQ dans le cadre des GMF et des CR. Tous s'entendent pour dire qu'il devrait exister un accord ou un contrat-type qui pourrait laisser de la place pour les particularités locales et que toutes les ententes contractuelles devraient être négociées par notre fédération. Un représentant de l'AMOM pourrait être le relais si un problème surgit ou si une entente individuelle doit être signée ou renouvelée. Notre site Web pourrait servir de lieu d'échange entre les cliniques.

En résumé, ce fut une rencontre stimulante et appréciée des médecins présents. Nous prévoyons développer un plan d'intervention pour définir le rôle de l'AMOM pour les prochaines années dans l'organisation des soins de première ligne à Montréal. N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous pour nous faire part de tout problème ou suggestion dans l'exercice de notre profession. Les médecins peuvent et doivent être impliqués dans la mise en place des actions qui permettront de dispenser des soins de qualité à nos patients présents et futurs!

D<sup>re</sup> Francine Léger  
Conseillère secteur Centre-Est

© Photo : Le Médecin du Québec

# 1961-2011...

## 50 ans de notre histoire

**D**ans quelques mois, les médecins omnipraticiens de Montréal célébreront le cinquantième anniversaire de leur histoire. Cinquante années de syndicalisme qui ont bouleversé, dans les années 1960, l'ordre du pouvoir politique et médical. Il a fallu l'arrivée à Québec du gouvernement Lesage pour permettre la naissance de l'Association.

Le Collège des médecins d'alors prendra près de quatre années pour accepter l'existence de ce nouveau joueur.

C'est en effet en février 1961 qu'eut lieu la première rencontre officielle de 31 praticiens de l'époque dans le but de mieux s'organiser pour affronter les difficultés qu'ils vivaient.

Cinquante ans plus tard, l'Association des médecins omnipraticiens de Montréal demeure toujours aussi vivante. Ses statuts et son organisation se sont quelque peu modifiés, mais l'essentiel

n'a pas beaucoup changé. La défense de vos intérêts professionnels, scientifiques et financiers reste continuellement au centre des préoccupations de votre exécutif.

Dans la lignée de ces grands bâtisseurs qui nous ont précédés, les 26 représentants de l'AMOM au Conseil de la FMOQ défendent sans relâche notre vision de la médecine montréalaise.

Le Bureau de l'Association prépare actuellement les célébrations de ce demi-siècle. Nous les voulons sobres, mais participatives. Nous planifions des événements qui s'adresseront à l'ensemble de nos membres, ainsi qu'à ces anciens qui ont permis que tout cela soit possible.

Nous devrions finaliser le programme au début de l'automne.

D<sup>r</sup> Marc-André Asselin  
Président

### AVIS DE RECHERCHE MÉDECINS RETRAITÉS

Le comité des médecins en fin de carrière n'a pas été en mesure de constituer une liste exhaustive de tous les médecins omnipraticiens qui en ont été membres et qui sont aujourd'hui à la retraite.

Si vous connaissez un collègue retraité qui n'a pas reçu la lettre adressée récemment aux médecins de 60 ans et plus par ce comité, faites-lui lire le présent numéro de *L'OMNI* et demandez-lui de nous transmettre ses coordonnées afin que nous puissions communiquer avec lui.

D<sup>r</sup> Marc-André Lemire  
Trésorier et responsable du comité



**On suit votre rythme**

Pour assurer votre vie, votre voiture ou vos biens, communiquez avec un conseiller de Dale Parizeau Morris Mackenzie et profitez dès à présent de tous les avantages du programme d'assurance de la FMOQ.

Dale Parizeau  
Morris Mackenzie  
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

1 877 807-3756  
dpmm.ca/fmoq

25 ANS DE PARTENARIAT  
RECOMMANDÉ PAR LA FMOQ

# Bienvenue à nos nouveaux membres !

*Les médecins suivants ont récemment joint les rangs de l'AMOM*

D<sup>r</sup> Maria Cernica

D<sup>r</sup> Anne-Marie Charbonneau

D<sup>r</sup> Luc Courtemanche

D<sup>r</sup> Robert Diez d'Aux

D<sup>r</sup> Nathalie Duguet

D<sup>r</sup> Taxiathoula Giannelis

D<sup>r</sup> Fatima Hachachena

D<sup>r</sup> Yardley Laurore

D<sup>r</sup> Georges Mahfoud

D<sup>r</sup> Regine Melameth

D<sup>r</sup> Ariane Murray

D<sup>r</sup> Marie-Jo Ouimet

D<sup>r</sup> Tuan Xuan Phan

D<sup>r</sup> Marie-Claude Rioux

D<sup>r</sup> Messaoud Tlili

D<sup>r</sup> Josée Turcot

Leur adhésion à notre association syndicale est importante puisqu'elle contribue à une amélioration de la représentation des omnipraticiens de Montréal au Conseil de la FMOQ et à la promotion et la défense des intérêts qui nous sont propres. Par ailleurs, à titre de membre de l'AMOM, ils seront informés au mieux des dossiers qui les concernent et pourront bénéficier d'assistance syndicale au besoin.

D<sup>re</sup> Marie-Pierre Laflamme  
Secrétaire de l'AMOM

## MÉDECINS DE FAMILLE RECHERCHÉS !

Dans le cadre du dossier sur la santé des médecins, l'AMOM est toujours à la recherche d'omnipraticiens qui accepteraient de traiter d'autres médecins.  
N'hésitez surtout pas à communiquer avec nous !

## NOUS PRENONS GRAND SOIN DE VOS INTÉRÊTS

### PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS

- Placement, CELI, REER, FERR, REEE, REEI, etc.
- Les Fonds FMOQ, les autres fonds communs de placement, les obligations garanties d'Épargne Placements Québec, les dépôts à terme et certificats de placement garantis, les billets à capital protégé
- Un service-conseil personnalisé, neutre et objectif, disponible dans votre région
- Un conseiller attiré à votre compte, et dont la rémunération est fixe
- Un service complet de planification financière
- Un service de courtage en valeurs mobilières (REER autogéré, courtage à escompte ou de plein exercice)

UN FORFAIT SPÉCIAL POUR ÉVALUER LA PERTINENCE D'EXERCER  
VOTRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE EN SOCIÉTÉ (L'INCORPORATION)

514 868-2081  
1 888 542-8597  
[www.fondsfoq.com](http://www.fondsfoq.com)

FONDS  
**FMOQ**  
ACTIFS EN SANTÉ

# Élections à l'AMOM

Conformément aux statuts de l'Association, nous procéderons en 2010 aux élections des quatre postes de directeur (président, vice-président, secrétaire et trésorier) et des six postes de conseiller de secteur. Les mandats demeurent d'une durée de deux ans et les résultats seront dévoilés à l'assemblée générale annuelle du 19 novembre prochain.

Comme vous le savez sans doute, s'il y avait plus d'une candidature à l'un des postes de conseiller de secteur, un scrutin postal aura lieu en octobre. Par ailleurs, advenant la même situation à un poste de directeur, un vote secret à l'assemblée générale annuelle de novembre déterminera les élus.

Tous les membres de l'Association recevront sous peu un avis d'élection accompagné de tous

les documents et renseignements pertinents. La vie syndicale est enthousiasmante et il importe de s'impliquer. Si vous avez le goût de relever de nouveaux défis, n'hésitez surtout pas à le faire !



© Photo: Le Médecin du Québec

D<sup>re</sup> Marie-Pierre Laflamme

D<sup>re</sup> Marie-Pierre Laflamme  
Secrétaire et responsable des élections

## Vive la messagerie électronique...

Comme vous le savez, nous entrerons dans la phase cruciale des négociations très bientôt. Nous avons commencé à vous alimenter en information, entre autres, en vous ayant déjà fait parvenir plusieurs FLASH-AMOM par courrier électronique.

Lors du dernier envoi, nous avons pu rejoindre 1361 omnipraticiens de Montréal. C'est excellent, mais nous souhaiterions pouvoir augmenter ce nombre, puisque nous comptons près de 1850 membres à l'Association.

Lorsque la température montera, le mode de communication électronique deviendra le plus utilisé. Il représente sans contredit le moyen le plus rapide, le plus accessible et le plus économique. Nous avons donc besoin de votre adresse de courriel, si nous ne l'avons pas déjà. À cet égard, nous vous invitons à lire l'article intitulé *Nouvelle procédure pour transmettre ou modifier votre adresse de courriel*.

Cet automne, nous prévoyons organiser des rencontres d'information dans différents secteurs et vous serez convoqués par le courrier habituel. Cependant, nous privilégierons le courriel pour l'information ponctuelle, vous permettant ainsi d'être rapidement au courant de l'évolution du dossier des négociations.

N'oubliez pas que vous devrez vous prononcer sur toute entente de principe entre la Fédération et le Ministère. Pour ce faire, il vous faudra connaître la teneur des demandes et des offres que nous recevrons.

Je vous invite d'ailleurs à consulter notre site Web où vous retrouverez les premiers FLASH-AMOM déjà envoyés, les mots du président et les derniers bulletins.

D<sup>r</sup> Marc-André Asselin  
Président

## **\*\*\* Nouvelle procédure pour transmettre ou modifier votre adresse de courriel \*\*\***

Comme vous le savez sans doute, toutes les listes des médecins que nous utilisons à l'Association proviennent de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, autant pour les envois postaux que ceux par voie électronique.

Depuis la refonte du site Web de la Fédération, les médecins peuvent maintenant créer leur propre profil leur permettant d'accéder à tous les services en ligne qu'offre la FMOQ. Cette façon de faire élimine tout risque d'erreur dans la transcription de l'adresse, grâce à une étape de validation automatique. De plus, elle donne aux médecins la possibilité de modifier rapidement une adresse électronique déjà existante. Voici donc la procédure à suivre :

1. À la page d'accueil du site ([www.fmoq.org](http://www.fmoq.org)), cliquez sur *Inscrivez-vous* à droite de *Bonjour!* dans le coin supérieur gauche.
2. À la page suivante, entrez votre adresse courriel, un mot de passe que vous choisirez vous-même et cochez la case *Je suis un membre de la FMOQ*.
3. En cochant cette case, des champs supplémentaires apparaîtront que vous devez remplir : nom, prénom, date de naissance et numéro de pratique. Attention le numéro de pratique doit comporter cinq chiffres, dont les deux premiers correspondent à l'année d'obtention du permis.
4. Cliquez ensuite sur *Compléter l'inscription*.
5. Vous recevrez, dans les heures suivantes, un courriel dans lequel se trouvera un lien afin d'activer votre profil. Vous devez absolument cliquer sur ce lien avant de pouvoir utiliser le site et vous aurez à ce moment un message indiquant que votre compte est activé. Vous pourrez utiliser immédiatement le site en cliquant sur *Page suivante*.

Par la suite, lorsque vous utiliserez le site Web (après l'activation de votre profil), vous devrez cliquer sur *Identifiez-vous* à droite de *Bonjour!* à la page d'accueil.

Veillez noter que vous pourrez en tout temps modifier votre profil en cliquant sur *votre profil*.

# Cinquième tournoi de golf des fédérations médicales

**P**our une cinquième année consécutive, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ) et la Fédération médicale étudiante du Québec (FMEQ) ont tenu, le 26 juillet dernier, leur tournoi de golf au profit du Programme d'aide aux médecins du Québec (PAMQ).

Cette année, 157 golfeurs ont parcouru le club *Le Mirage* à Terrebonne sous un soleil radieux. Le quatuor de l'Association de Montréal était formé

des D<sup>rs</sup> Daniel Rouette, Michel Miron et Gilles Marion, ainsi que de M<sup>me</sup> Danielle Villemaire.

Cette activité annuelle aura permis d'amasser une somme de 145 000 \$ au profit de la Fondation du PAMQ, ce qui représente une augmentation de 10 000 \$ comparativement à 2009.

Les photos illustrent les quatuors de l'AMOM et de la FMOQ.

D<sup>re</sup> Marie-Pierre Laflamme  
Secrétaire de l'AMOM



Les D<sup>rs</sup> Gilles Marion, Daniel Rouette et Michel Miron



Les D<sup>rs</sup> Pierre Raïche, William Barakett, Marc-André Asselin et Louis Godin.

# Les médecins en fin de carrière... quelques nouvelles

**A** l'assemblée annuelle de novembre dernier, les participants ont pris connaissance des résultats du sondage auquel votre association a procédé auprès de plus de 800 médecins de 55 ans et plus, en pratique ou retraités. Les recommandations découlant de cette enquête y ont aussi été présentées. Le rapport final du comité des médecins en fin de carrière peut être consulté au [www.amom.net](http://www.amom.net). Mais depuis, où en sommes-nous?

En janvier 2010, le Bureau de l'Association a remis sur pied le comité des médecins en fin de carrière et lui a confié le mandat initial d'établir en priorité la liste des retraités de l'Association, de développer un mécanisme de mise à jour de cette liste et de procéder, par la suite, à l'actualisation de l'ensemble des recommandations contenues dans le rapport final.

La liste des membres retraités a été difficile à dresser. Les données que le Collège des médecins du Québec (CMQ) possède au sujet des médecins retraités ne concernent que ceux qui paient une cotisation à titre de membre retraité pour l'année en cours; aucun historique n'est conservé. Par ce moyen, seulement 30 anciens membres de l'AMOM ont pu être identifiés. Nous avons donc constitué une liste bien imparfaite à partir des données de la FMOQ.

Une lettre a été envoyée à tous nos membres en pratique active et retraités détenant un numéro de permis inférieur à 1974 afin de leur faire part des recommandations qui les concernent et de les inciter à nous transmettre leur adresse courriel pour faciliter nos communications. Ils ont été aussi invités à nous faire connaître leur intérêt à contribuer à la mise sur pied d'un regroupement de médecins retraités et en fin de carrière.

Nous avons appris que le CMQ, la FMOQ et la FMSQ ont collaboré à l'élaboration d'une série d'ateliers consacrés à la retraite. Déjà, la FMOQ et

les Fonds d'investissement FMOQ ont tenu une activité portant sur des sujets d'intérêt reliés à la préparation de la retraite.

La fermeture du cabinet, avec toute la gestion des problèmes qui en résultent, est hautement préoccupante. L'obligation déontologique concernant la conservation des dossiers de nos patients, à notre départ à la retraite, est très pénalisante non seulement pour ceux en pratique solo,

mais aussi pour de nombreux médecins exerçant en groupe. Les coûts reliés à l'archivage des dossiers, à la transmission d'une copie à l'éventuel nouveau médecin de famille et la destruction des dossiers par déchiquetage au terme du délai de conservation sont importants. Les médecins ne reçoivent aucune rémunération pour ce service découlant de leur longue et constante implication auprès de leur clientèle.

La solution à ce problème demeure à définir. L'AMOM sensibilisera toutes les instances concernées afin de trouver une issue qui permettra de mettre fin à ce sujet de cauchemar pour de nombreux médecins. La survie des cabinets privés en dépend en grande partie.

Les membres du comité des médecins en fin de carrière sont les D<sup>rs</sup> Gaston Drapeau, Michel Miron, Michel Vachon et moi-même, qui en assume la responsabilité.

D<sup>r</sup> Marc-André Lemire  
Trésorier et responsable du comité



D<sup>r</sup> Marc-André Lemire

© Photo : Le Médecin du Québec

# Colloque annuel des délégués 2010

**L**e colloque annuel des délégués de l'Association des médecins omnipraticiens de Montréal s'est déroulé le vendredi 18 juin dans le décor enchanteur du Manoir St-Sauveur dans les Laurentides.

Nous avons débuté la journée par une mise à jour sur les négociations entre la FMOQ et le MSSS, présentation faite par le Dr Marc-André Asselin, qui occupe à la fois le poste de président de l'AMOM et de premier vice-président de la FMOQ. Je vous rappelle que notre Entente est échue depuis le 31 mars 2010.

Au printemps, nous avons mis sur pied un comité de contestation à l'AMOM et nos pyramides de communication sont terminées et enfin prêtes à être utilisées. Vous avez déjà reçu quelques FLASH-AMOM par courriel. Nous en sommes encore au stade informationnel, mais il faudra très bientôt tous nous mobiliser, nous prononcer, et la partie est loin d'être gagnée. Il y aura probablement une utilisation de moyens de pression dès l'automne. Ça risque de chauffer...!

La D<sup>re</sup> Marie-Pierre Laflamme nous a ensuite conduits sur l'Internet à notre nouveau site Web, très convivial et interactif. Nous espérons que vous aurez beaucoup de plaisir à le visiter et qu'il deviendra rapidement un outil de consultation indispensable dans votre pratique d'omnipraticien à Montréal.

Puis, nous avons réfléchi au rôle et à l'implication régionale que pourrait avoir l'AMOM, à la fois au niveau syndical, organisationnel, politique et social.

Une discussion s'en est ensuite suivie :

- Devons-nous réorienter notre action ?
- Quel serait l'impact sur nos rôles respectifs d'un tel virage ?
- Quel serait l'impact financier de changements éventuels ?

C'est effectivement le lancement d'une discussion et d'une remise en question qu'il faudra poursuivre. Cette réflexion est nécessaire et incontournable dans le contexte actuel.

Durant la présentation du Dr Asselin, la D<sup>re</sup> Francine Léger, conseillère du secteur Centre-Est, nous a

informés des attentes qu'ont les médecins omnipraticiens des GMF et des cliniques-réseaux face à l'AMOM et à la FMOQ.

En après-midi, nous avons eu le privilège d'entendre M. David Levine, président-directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, nous présenter une communication intitulée : « Une première ligne forte centrée sur la personne et ayant un accès rapide à des services diagnostiques et de prise en charge ». Il s'agit là de l'énoncé de la première priorité que l'on retrouve dans la planification stratégique 2010-2015 pour les soins de première ligne de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. La présentation a été suivie d'une période de discussion qui a permis aux délégués de soulever des difficultés rencontrées dans la pratique quotidienne.

Et voilà! Une journée bien remplie et très productive pour les délégués de votre association.



Dr Michel Vachon

© Photo: Le Médecin du Québec

Dr Michel Vachon  
Vice-président



Les délégués en atelier

# Les activités du comité des statuts

Chaque année, le comité des statuts se voit confier un nouveau mandat. Celui de 2009-2010 nous demandait de réviser le contenu de la pochette d'accueil aux nouveaux membres et refaire le formulaire d'adhésion. Nous devons aussi nous pencher sur le format de nos statuts et règlements actuels.

Notre pochette était en effet devenue un peu caduque. De plus, grâce à la refonte de notre site Web et à l'utilisation accrue de ce moyen de communication, certains documents n'étaient plus pertinents dans leur forme papier. Nous avons commencé à faire le grand ménage et pourrons présenter les résultats au Bureau cet automne.

Nous avons aussi revu le formulaire d'adhésion pour le rendre plus simple et ajouter un item «adresse courriel».

Lors de la révision de l'an dernier, nous avons constaté que trois documents composent nos




statuts et règlements. Ceci rend les choses quelque peu compliquées, car lorsqu'il s'agit de les amender, il y a de plus grands risques de créer des discordances entre les différents documents. De plus, les redondances sont nombreuses. Enfin, la plupart des autres associations, si ce n'est la totalité, n'ont qu'un seul document.

Le Bureau nous a donc demandé d'évaluer la possibilité de fusionner tous ces documents en un seul. Les travaux vont bon train et nous pourrons présenter leur aboutissement à l'assemblée générale de novembre.

Nous espérons que nos travaux de cette année contribueront à la pertinence et à l'efficacité de ces différents documents utiles à l'organisation de notre vie syndicale.

D<sup>re</sup> Marie-Pierre Laflamme  
Secrétaire et responsable du comité des statuts

## Offres d'emploi

**GOÛTEZ****BOUGEZ****RESPIREZ**

### Invitez vos patients à passer à l'action!

Service gratuit et disponible dans tous les CSSS de Montréal




<b>CSSS Lucille Teasdale</b> 514-253-9717 # 5319	<b>CSSS de la Montagne</b> - CLSC Parc Extension 514-273-9591 # 6325
<b>CSSS d'Achuntsic et Montréal-Nord</b> 514-384 2000 # 7408	- CLSC de Côte-des-Neiges 514-731-8531 # 2850
<b>CSSS de l'Ouest-de-l'Île</b> 514-626-2572 # 4566	- CLSC Métro 514-934-0354 # 7399
<b>CSSS du Sud-Ouest – Verdun</b> 514-766-0546 # 2204	<b>CSSS Jeanne-Mance</b> 514-521-7663 # 6559
<b>CSSS de la Pointe-de-l'Île</b> 514-642-4050 # 506	<b>CSSS Dorval-Lachine-LaSalle</b> - CLSC de LaSalle 514-364-2572 # 2240
<b>CSSS Cavendish</b> 514-484-7878 # 3474	- CLSC de Dorval-Lachine 514-639-0660 # 385
<b>CSSS de Bordeaux-Cartierville – Saint-Laurent</b> 514-331-2572 # 4477	<b>CSSS Saint-Léonard/Saint-Michel</b> 514-328-3460 # 1267
<b>CSSS du Coeur-de-l'Île</b> 514-376-2233	

**Les centres d'éducation pour la santé offrent:**

- Une consultation avec un expert en changement des habitudes de vie
- Un bilan complet :
  - Habitudes alimentaires
  - Niveau d'activité physique
  - Statut tabagique\*
- Un rapport détaillé transmis au médecin

Prescrivez un bilan des habitudes de vie!

\*Des liens avec les centres d'abandon du tabac sont assurés

 Centres de santé et de services sociaux  Agence de la santé et des services sociaux de Montréal 

# Offres d'emploi (suite)

Centre de santé et de services sociaux  
du Cœur-de-l'Île



## Recherchons omnipraticien (e)

La direction des services aux personnes en perte d'autonomie du CSSS du Cœur-de-l'Île est à la recherche d'un omnipraticien (e) intéressé (e) à se joindre au programme de psychogériatrie de 2<sup>e</sup> ligne. L'horaire de travail pourra être adapté selon les disponibilités du médecin.

L'équipe desservant les territoires du CSSS du Cœur-de-l'Île et de Jeanne-Mance est composée d'une infirmière, d'un (e) neuropsychologue, d'une psychologue, d'une travailleuse sociale et s'est associée l'expertise d'un gériatre consultant du CHUM.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :

**Sylvie Brassard**, chef de programme

Installation La Petite Patrie

**514-273-4508 # 3515**

Sylvie.Brassard.cdi@ssss.gouv.qc.ca

Centre de santé et de services sociaux  
Jeanne-Mance



Centre affilié universitaire

Le **CSSS Jeanne-Mance** compte plus de 3000 employés et 100 médecins membres actifs. Il regroupe le CSLC des Faubourgs, le CSLC du Plateau Mont-Royal, le CLSC Saint-Louis du Parc et les centres d'hébergement Jacques-Viger, Centre-Ville de Montréal, Émilie-Gamelin, Armand-Lavergne, Bruchési et Jean-De La Lande. Deux missions distinctes qui présentent des milieux stimulants et riches en défis professionnels.

## Recherchons médecins

Le CSSS Jeanne-Mance est à la recherche de médecins intéressés par une pratique diversifiée à se joindre à notre équipe médicale stable et dynamique en CLSC et en centre d'hébergement pour plusieurs postes disponibles plein temps ou partiel.

**Pour de plus amples informations,  
veuillez communiquer avec :**

**Dr Roger Roberge**

Directeur des affaires médicales

**514 527-9565, poste 1458**

Centre de santé et de services sociaux  
du Sud-Ouest-Montréal

Diversifiez vos activités  
professionnelles et travaillez  
à votre rythme!

Les centres d'hébergement **Louis-Riel, Réal-Morel  
et Yvon-Brunet** sont à la recherche de médecins  
pour travailler auprès de leurs résidents.

### Nous offrons :

- Une flexibilité inégalée quant aux horaires, aux nombres d'heures et de journées travaillées.
- Le respect de vos objectifs en matière d'engagement.
- Une garde peu fréquente et rétribuée au forfait majoré.
- Le support d'une équipe régulière et dédiée d'infirmières qui connaît bien la clientèle.
- La collaboration assidue d'une équipe de professionnels compétents.
- Un environnement qui respecte les plus hauts standards de qualité et qui favorise les meilleures pratiques.
- Une excellence maintes fois reconnue et saluée, notamment lors d'un sondage de satisfaction réalisé en 2007 auprès des personnes âgées résidant dans les centres d'hébergement où notre établissement a obtenu le meilleur résultat parmi tous les CSSS de l'Île de Montréal.

Les centres d'hébergement sont situés à proximité d'une station de métro (Louis-Riel : métro Charlevoix, Réal-Morel : métro LaSalle, Yvon Brunet : métro Angrignon) et au caser d'un vaste réseau de pistes cyclables.

Pour toute question ou  
demande d'information : **Dr Jean-Pierre Villeneuve**  
Chef de département – médecine générale  
**514 362-1000, poste 2435**



Centre de soins prolongés  
**GRACE DART**  
Extended Care Centre

## RECHERCHONS 2 OMNIPRATICIENS

Urgent besoin de deux omnipraticiens pour se joindre à l'équipe médicale de six médecins pour offrir des soins à une clientèle de soins de longue durée répartie sur deux sites, soit le Pavillon Grace Dart situé au 6085 Sherbrooke Est (101 lits) et le site Soins prolongés situé au 5155 Sainte-Catherine Est (241 lits). Le centre reçoit aussi une clientèle en hébergement temporaire de 15 lits.

Le Centre de soins prolongés Grace Dart est une institution bilingue. Nous sommes en processus de mettre en fonction une aire prothétique de 18 lits au site Soins Prolongés et de 21 lits au Pavillon Grace Dart.

**Pour de plus amples informations,  
veuillez communiquer avec :**

**Dr Denis Bourbeau**

Directeur des affaires médicales

Tel : **514 255 2834, poste 377**

Courriel : denis.bourbeau.cspgd@ssss.gouv.qc.ca

# Offres d'emploi (suite)



## 3 médecins omnipraticiens

Centre de soins de courte durée (200 lits) spécialisé en réadaptation, l'Hôpital Marie-Clarac agit en complémentarité avec les centres hospitaliers qui lui adressent leur clientèle adulte après le traitement en phase aiguë pour des services de réadaptation en orthopédie et en soins subaigus

- **Nature des fonctions :** Hospitalisation
- **Spécialistes disponibles pour consultation :** médecine interne, microbiologie et orthopédie
- **Rémunération** à l'acte et forfaits pour la garde en disponibilité.
- **AMP** reconnus

### Pour toute information supplémentaire

**Dre Sophie Stavrindis, DSPH**  
3530, boul. Gouin Est, Mtl QC H1H 1B7  
514 321-8800 # 307 ou 308  
sophie.stavrindis.macl@sss.gouv.qc.ca

## Le Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS) de Montréal fait appel à tous les médecins



Au Québec, une femme sur neuf sera atteinte d'un cancer du sein au cours de sa vie. Selon un sondage mené auprès des femmes :

- près de la moitié des Montréalaises âgées de 50 à 69 ans n'a pas subi de mammographie de dépistage au cours des 24 derniers mois;
- les médecins jouent un rôle crucial dans la décision des femmes de participer au PQDCS.

Le PQDCS soutient les médecins dans la lutte contre le cancer :

- il invite systématiquement toutes les femmes de 50 à 69 ans à subir une mammographie tous les deux ans;
- il assure le suivi de la patiente en cas de besoin d'investigation plus poussée;
- il achemine tous les résultats au médecin de la patiente.

Le Centre de coordination des services régionaux du PQDCS de Montréal invite les médecins à encourager leurs patientes à participer au programme.

### POUR EN SAVOIR PLUS !

Si vous désirez recevoir un représentant du Centre de coordination pour une séance d'information, veuillez contacter **Manon Hudson** au 514 528-2400 poste 3817.



Hôpital général juif  
Jewish General Hospital

## Joignez-vous à notre équipe dynamique !

Le centre de médecine familiale Herzl (Unité d'enseignement de l'Université McGill) est présentement en phase de recrutement de médecins additionnels pour sa nouvelle clinique ainsi que pour son paramétrage de l'enseignement clinique.

Désigné CRIU (Centre réseau intégré universitaire) et subventionné par le Ministère provincial de la santé, ce centre innovateur sans rendez-vous permet de diminuer la congestion des urgences locales et également de stabiliser la santé des patients souffrant de maladies chroniques, tout en les reliant avec des médecins de famille.

Nous avons besoin de médecins qui aimeraient travailler au CRIU, notre centre sans rendez-vous, notre unité de médecine familiale ou des médecins désirant travailler sur les deux sites.

En devenant membres de la clinique Herzl CRI/GMF/UMF, vous bénéficiez de plusieurs avantages :

- 35 ans d'excellence clinique et d'enseignement;
- Installations récemment rénovées;
- Une équipe multidisciplinaire incluant des infirmières praticiennes;
- Accès sur le site de consultations avec des spécialistes;
- Examens diagnostiques sur place;
- Tarif horaire ou à l'acte;
- Opportunités de temps plein et temps partiel;
- Assistance pour l'obtention d'un PREM;
- AMPs disponibles.

Vous êtes cordialement invité à communiquer avec  
**Dr Michael Malus, Chef de médecine familiale**  
mmalus@jgh.mcgill.ca ou 514-340-8222 poste 4725

Centre de santé et de services sociaux  
Cavendish  
Health and Social Services Centre

Centre affilié universitaire

## Recherchons omnipraticien (s)

Le CSSS Cavendish est constitué des CLSC René-Cassin, CLSC Notre-Dame-de-Grâce/Montréal-Ouest, ainsi que le Centre d'hébergement Henri-Bradet et l'Hôpital de réadaptation Richardson.

Le territoire du CSSS Cavendish couvre NDG, Côte-Saint-Luc, Hampstead et Montréal-Ouest. Nous sommes un Centre affilié universitaire (UdeM, McGill et UQAM) et nous nous démarquons quant aux soins des personnes âgées et la réadaptation.

Nous sommes à la recherche de médecins intéressés dans un continuum de soins incluant les soins à domicile, la réadaptation des patients hospitalisés, des soins de longue durée, ainsi que la prise en charge et le sans rendez-vous dans les CLSC. Des postes sont disponibles temps partiel ou temps plein.

Contactez : **Dr Ronald Ludman, DSP**  
Ronald.ludman.cvd@sss.gouv.qc.ca ou appelez  
au 514-484-7878, poste 2215

# DÉLÉGUÉS DE L'AMOM 2009-2010

(Liste révisée en mars 2010)

		Téléphone	Télocopieur
<b>Exécutif</b>			
Président .....	D <sup>r</sup> Marc-André Asselin .....	514 376-7702 .....	514 376-2639
Vice-président .....	D <sup>r</sup> Michel Vachon.....	514 376-7702 .....	514 376-2639
Secrétaire .....	D <sup>re</sup> Marie-Pierre Laflamme .....	514 642-4050 .....	514 642-5438
Trésorier .....	D <sup>r</sup> Marc-André Lemire .....	514 337-4772 .....	514 331-5827
<b>Secteur Ouest (1)</b>			
Conseillère .....	D <sup>re</sup> Chantal Lefebvre.....	514 633-1510 .....	514 633-8299
Conseiller adjoint .....	D <sup>r</sup> Daniel Laliberté.....	514 631-6691 .....	514 631-6691
<b>Secteur Sud-Ouest (2)</b>			
Conseiller .....	D <sup>r</sup> Jean-Pierre Villeneuve.....	514 362-1000 .....	514 765-7306
Conseillère adjointe.....	D <sup>re</sup> Nathalie Girouard .....	514 765-7325 .....	514 365-2280
<b>Secteur Nord (3)</b>			
Conseiller .....	D <sup>r</sup> Benoit Brodeur .....	514 384-2000 .....	514 940-3304
Conseiller adjoint .....	à venir		
<b>Secteur Est (4)</b>			
Conseillère .....	D <sup>re</sup> Isabelle Paradis.....	514 494-4924 .....	514 494-4235
Conseillère adjointe.....	D <sup>re</sup> Marie-Claude Raymond .....	514 252-3400, #5622	514 252-3482
<b>Secteur Centre-Ouest (5)</b>			
Conseiller .....	D <sup>r</sup> Didier Serero .....	514 340-8222 .....	514 340-7917
Conseiller adjoint .....	D <sup>r</sup> Nebojsa Kovacina .....	514 734-2628 .....	514 734-2605
<b>Secteur Centre-Est (6)</b>			
Conseillère .....	D <sup>re</sup> Francine Léger .....	514 285-5500 .....	514 285-2226
Conseillère adjointe.....	D <sup>re</sup> Marie-Chantal Pelletier.....	514 890-8227 .....	514 412-7536
<b>Autres délégués</b>			
.....	D <sup>re</sup> Ayda Bachir.....	514 331-3025 .....	514 331-8720
.....	D <sup>re</sup> Zaïm Bardaji .....	514 747-8888 .....	514 747-4705
.....	D <sup>re</sup> Catherine Duong .....	514 362-8000 .....	514 367-8624
.....	D <sup>r</sup> François-Pierre Gladu .....	514 340-2800 .....	514 340-2802
.....	D <sup>r</sup> Yvon Grand'Maison .....	514 331-3020 .....	514 331-8720
.....	D <sup>re</sup> Geneviève Jacob .....	514 338-2050 .....	514 338-2222
.....	D <sup>r</sup> Christian Lauriston.....	514 383-0559 .....	514 383-3430
.....	D <sup>re</sup> Ann Rothman .....	514 340-8253 .....	514 340-8298
.....	D <sup>r</sup> Daniel Rouette.....	514 631-6691 .....	514 631-6691
.....	D <sup>re</sup> Julie Théroux.....	514 631-6691 .....	514 631-6691
<b>Délégués substitués</b>			
.....	D <sup>r</sup> Gaston Drapeau .....	514 637-8771 .....	514 637-8771
.....	D <sup>re</sup> Miren Ferland .....	514 331-3020 .....	514 331-8720
.....	D <sup>r</sup> Marc Gagné .....	514 481-6399 .....	514 481-5788
.....	D <sup>re</sup> Stéphanie Gougoux .....	514 384-2000, #3400	514 940-3304
.....	D <sup>r</sup> Jean-Guy Harris .....	514 331-3025 .....	514 331-2053
.....	D <sup>r</sup> Michel Miron.....	514 376-7702 .....	514 376-2639
.....	D <sup>r</sup> Tuong Minh Nguyen .....	514 481-6399 .....	514 481-5788
.....	D <sup>r</sup> Quoc Kiet Tang .....	514 415-2874 .....	514 731-4213



## **Assemblée générale annuelle**

Vendredi 19 novembre 2010 à 12 h 15

**\*\*\* Hyatt Regency Montréal \*\*\***

**(Complexe Desjardins)**

**1255 rue Jeanne-Mance**

Station de métro Place-des-Arts

*Stationnement intérieur*

- Négociation de l'Entente générale
- Élections

*Un colloque de formation précèdera l'assemblée générale  
qui débutera durant le repas du midi.*

*(Frais du repas assumés par votre association  
et s'adressant exclusivement aux membres de l'AMOM)*

*Veillez vous inscrire auprès de :*

*M<sup>me</sup> Danielle Villemaire, secrétaire de l'AMOM*

*Téléphone : 514 878-1911 – Télécopieur : 514 878-2608*

*Courrier électronique : [dvillemaire@amom.net](mailto:dvillemaire@amom.net)*